

Objectifs de la consultation

L'objectif principal de la consultation est de **favoriser le maintien des personnes en fin de vie dans leur environnement habituel**. Elle propose, pour mener à bien cet objectif, différentes aides :

• Aide directe au patient

- Conseils thérapeutiques, accompagnement et soutien psychologique au patient ;
- Accompagnement, soutien psychologique des proches et suivi de deuil ;
- Aide à la réflexion et à la prise de décision avec le patient, ses proches, son médecin et les équipes soignantes.

• Aide indirecte au patient auprès des médecins et des équipes soignantes du domicile

- Conseils thérapeutiques ;
- Favoriser le lien avec les structures existantes (réseau, HAD) ;
- Travail sur l'anticipation.

EN PRATIQUE

A votre arrivée, la secrétaire complètera votre dossier administratif et vous demandera :



Votre carte vitale



Votre carte de mutuelle (vérifier votre prise en charge à 100%)



Vos papiers d'identité (CNI ou passeport)



COMMENT consulter ?

- À la demande de votre médecin traitant
- À la demande d'un médecin hospitalier
- À la demande d'un médecin coordinateur d'EHPAD
- À la demande de votre infirmier libéral

Quels documents apporter lors de ma consultation ?

Lors de votre rendez-vous, n'oubliez pas d'apporter :

- vos dernières ordonnances
- le courrier de votre médecin traitant
- votre carnet de vaccination
- les examens complémentaires récents (bilans sanguins, examens de radiologie, ECG...)
- vos comptes-rendus de vos dernières hospitalisations le cas échéant

La présence d'un proche est souhaitable.

Référence Assurance Maladie :
INSTRUCTION N° DGOS/RI/DSS/IA/2020/52
du 10 septembre 2020 (gradation ambulatoire)
(relative aux conditions de facturation des actes et consultations externes réalisés en établissement de santé)

Une prise en charge conjointe

Une équipe pluridisciplinaire spécialisée en soins palliatifs :

- un médecin formé en soins palliatifs mais aussi en gériatrie : Dr Jean-Charles VANDEWEGHE ou Dr Arnaud HERBAUT, qui pourront se faire assister en fonction de la demande :
- d'une infirmière : Mme Catherine LYAUTEY
- d'une psychologue



Consultations Soins palliatifs

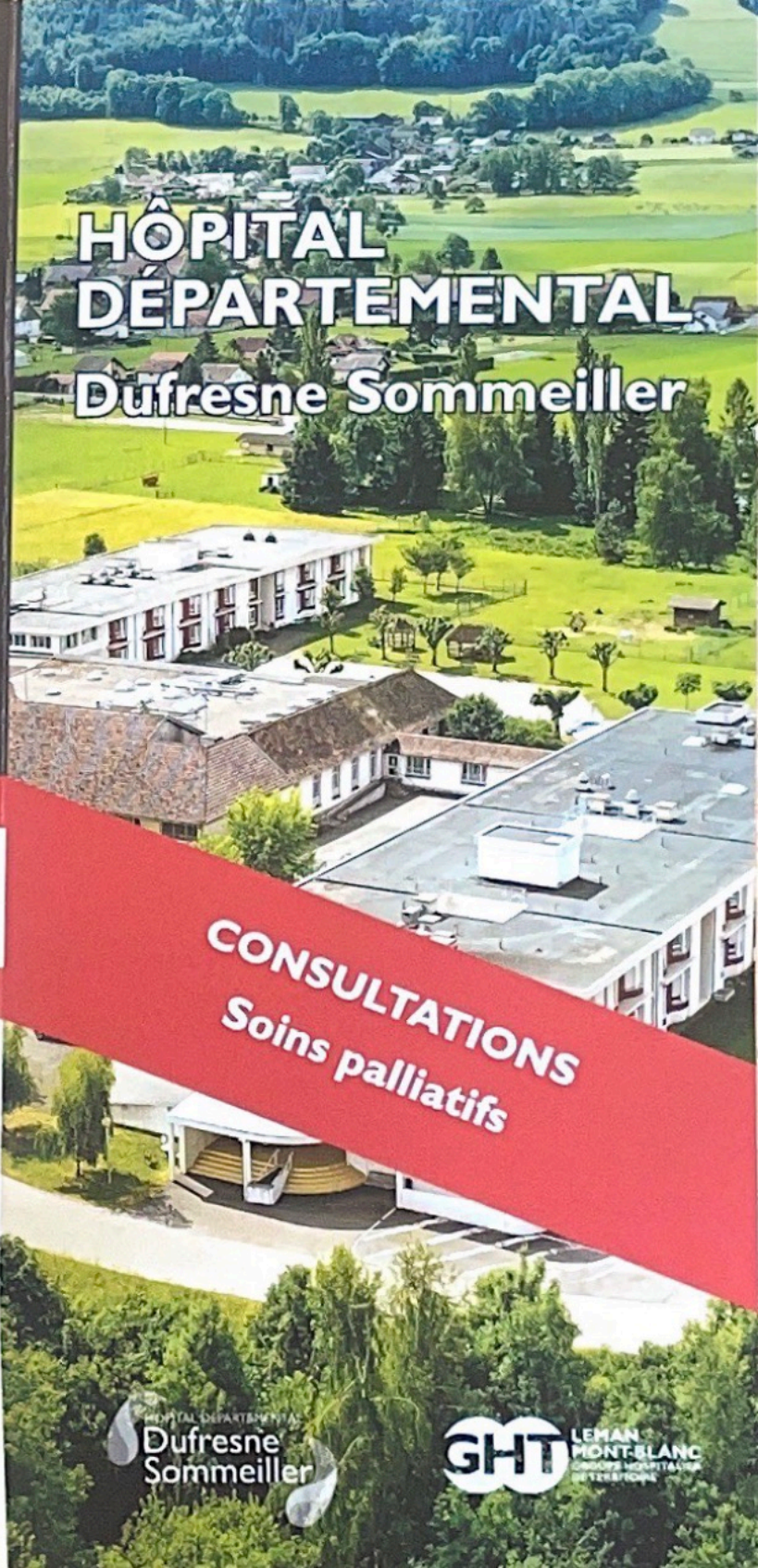
Prendre rendez-vous

Par téléphone au
04 50 35 30 57

les mardi et jeudi
de 13h00 à 16h00

Pour toute demande
d'information

Par courriel à
cext@hds-latour.fr



HÔPITAL DÉPARTEMENTAL Dufresne Sommeiller



CONSULTATIONS
Soins palliatifs

Les membres de la consultation interviennent en lien avec le médecin traitant, et les soignants intervenant à domicile. Ils soutiennent et accompagnent, mais en aucun cas se substituent au médecin et aux soignants habituels du résident, en apportant leur expertise.

HÔPITAL DÉPARTEMENTAL Dufresne Sommeiller

Bâtiment du SSR
Entrée à l'arrière du bâtiment
Accès et accueil possible en fauteuil roulant ou
brancard pour les personnes à mobilité réduite

498 Route Dufresne Sommeiller
74250 LA TOUR

www.hopital-dufresne-sommeiller.fr

